



FORMATION



08 – 09 JUIN

2017

Concevoir et animer une **démarche territoriale de développement durable**

Enjeux, méthodologie et retours d'expériences

La transition écologique, sociale et économique des territoires est à la fois une nécessité et une formidable opportunité pour répondre aux besoins de la population (cadre de vie de qualité, accès aux services, lien social, développement économique et nouveaux emplois, protection et valorisation des ressources des territoires...). Les collectivités ont un rôle clé à jouer pour définir, conduire et accompagner les dynamiques qui répondent aux enjeux de leurs territoires.

Comment concevoir une démarche globale, transversale, prospective qui répondent aux enjeux du développement durable ? Comment se répartissent les responsabilités dans les changements à entreprendre ? Quels sont les outils à disposition des acteurs locaux ? Cette formation met l'accent sur les retours d'expériences, les bonnes questions à se poser et les outils pratiques. Elle se basera sur les enseignements des projets de territoire durable classiques (ex. Agenda 21) tout en considérant les nouvelles approches (ex. Néolab2, SPIRAL, forums contributifs...).

Un support papier sous forme de guide sera remis à chacun des participants.



Les objectifs de la formation

- Comprendre les **défis planétaires** et les **bénéfices locaux** d'une **démarche territoriale de développement durable**
- Savoir **cadrer une démarche** et **appréhender chacune des étapes de sa mise en œuvre**
- Poser les bases d'une **stratégie de mobilisation des acteurs du territoire** (y compris en interne à la collectivité)
- **Connaître les ressources conceptuelles, méthodologiques et financières** ainsi que les **principaux organismes accompagnateurs**
- Partager les **conditions de réussites** et **anticiper les principaux points de blocage** d'une démarche
- (Re)donner du souffle à sa démarche grâce à des **retours d'expériences innovants**

FORMATION 2017



Le programme de la formation

- **Temps 1 : Pourquoi initier une démarche territoriale de développement durable ?**
 - Les concepts clés ; les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques pour les territoires ; les autres bénéfices (ex. coopération et participation des acteurs...)
- **Temps 2 : Les grandes étapes à suivre et les outils pour y parvenir**
 - Les ressources conceptuelles et méthodologiques existantes (ex. cadre de référence national, les ODD...) ; les différents types de démarches ; les acteurs du développement durable
 - La méthodologie classique : le diagnostic du territoire / état des lieux des pratiques, la stratégie, la structuration et la mise en œuvre du plan d'actions, le système de suivi et d'évaluation
 - L'élaboration du plan de la concertation et le rôle de la communication
- **Temps 3 : Vers un renouveau des démarches territoriales de développement durable**
 - Panorama d'initiatives post-Agenda 21 (ex. Néolab², SPIRAL, forums contributifs...)



Les plus de la formation

- « **La preuve par l'exemple** », le Comité 21 a accompagné depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustration apporte de la pertinence aux apports théoriques
- **Formation-action** mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.



Les informations pratiques

Public : Elus et services des collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, régions)

Durée : 1,5 jours

Lieu : Nantes

Date : 08 – 09 juin 2017

Tarif : 750 euros HT par participant (minimum 10 personnes) – **Tarif préférentiel adhérents Comité 21 (-30%)**

Cette formation est éligible auprès de votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA)

N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75

ÉQUIPE PROJET

Alexandre Pleurdeau - Comité 21 Grand Ouest

Alexandre Pleurdeau est Chargé de mission Territoires durables au Comité 21. Avant de rejoindre le Comité 21, Alexandre a accompagné pendant plus de 5 ans les collectivités de toute taille et les acteurs publics dans la définition et la mise en œuvre de politiques de développement durable.

Il a été assistance à maîtrise d'ouvrage de la DREAL Bretagne pour la démarche [Néolab²](#) (Nouvelles Economies, Opportunités et Leviers d'avenir pour le Bien-être en Bretagne). Aujourd'hui, il accompagne les collectivités et associations ligériennes et bretonnes auprès du Comité 21 dans la mise en œuvre de leur politiques de développement durable, dans la mise en commun de leurs problématiques et dans la valorisation de leurs actions.

[Inscription](#)



Comité 21 réseau Grand Ouest

3, Bd de la Loire - 44200 Nantes

Tél. : 02 28 20 60 83 - E-mail :

brespleurdeau@comite21.org

suivez [@comite21Ouest](#)